



Traité Baba Kama

Michna 2 - Chapitre 6

הַנִּיחָה בַּחֲמָה,
אוֹ שֶׁמָּסְרָה לַחֲרֹשׁ, שׁוֹטָה וְקָטָן,
וַיֵּצֵתָ וְהִזִּיקָה,
חַיִּב.
מָסְרָה לַרוֹעֶה, גִּבְסָה הָרוֹעֶה תַּחֲתָיו.
בְּפֶלֶה לַגֶּנֹּה וְהִזִּיקָה,
מִשְׁלָם מֵה שְׁגָהִית.
יֵרֶדָה כְּדִרְכָּה וְהִזִּיקָה,
מִשְׁלָם מֵה שְׁהִזִּיקָה.
כִּיצַד מִשְׁלָם מֵה שְׁהִזִּיקָה?
שָׁמִין בֵּית סָאָה בְּאוֹתָהּ הַשָּׂדֶה,
כִּמָּה הֵיטָה יָפָה וְכִמָּה הִיא יָפָה.
רַבִּי שְׁמַעוֹן אוֹמֵר:
אִם אָכְלָה פְּרוֹת גִּמּוּרִים,
מִשְׁלָם פְּרוֹת גִּמּוּרִים;
אִם סָאָה, סָאָה, וְאִם סָאֲתִים, סָאֲתִים.

S'il (son propriétaire) l'a laissée [enfermée] en plein soleil, où qu'il l'a confié à un sourd, un fou ou un mineur et que, [suite à cela,] elle est sortie et a causé un dommage, il est tenu [de payer les dommages causés].
S'il l'a confié à un berger, c'est le berger qui prend sa place.

Si elle (la bête) est tombée dans un jardin (situé en contrebas) et qu'elle a ainsi tiré un profit corporel (suite à sa chute), elle (c'est-à-dire le berger qui l'a fait paître) doit payer [le montant correspondant à] ce qu'elle a profité. Si elle est descendue normalement dans ce jardin et qu'elle y a causé un dommage, elle (c'est-à-dire le berger qui l'a fait paître) doit payer [le montant correspondant à] ce qu'elle a endommagé.

Comment fait-elle [le montant correspondant à] ce qu'elle a endommagé ?

On évalue ce que la surface d'un Beth-Séa (environ 576 m²) de ce champ (dans lequel le dommage a été perpétré) valait au départ (avant le dommage) et ce qu'elle vaut [maintenant] alors qu'elle est partiellement endommagée.

Rabbi Chimon dit que [si son dommage consiste dans le fait] qu'elle a mangé des fruits qui était complètement



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



mûrs, elle doit payer l'équivalent de fruits complètement mûrs. [Dans ce cas, si elle a consommé] le volume d'une Séa (environ 8294.4 cm³), [elle paiera] le volume d'une Séa, [si elle a consommé] le volume de deux Séine, [elle paiera] volume de 2 Séine.



A la découverte du Beth Hamikdash

Un livre référence sur le Temple de Jérusalem. Une centaine d'illustrations et une description encyclopédique du Beth Hamikdash et de son histoire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions